



# Protocole de sécurité site KANOS

## Transport de marchandises : Opération de chargement et de déchargement

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Du Lundi au Vendredi :  
7h30 - 12 / 13h - 16h

*Pesage obligatoire de tous camions.*

*Ne jetez pas vos déchets sur le site : des poubelles sont à votre disposition près de la bascule.*

*En signant ce protocole, vous reconnaissez en avoir pris connaissance et vous vous engagez à les respecter. Vous déclarez également disposer d'un permis de conduire valide et de toutes les autorisations administratives nécessaires*

Nom / Prénom :

Société :

Date :

Signature :



### CONSIGNES GÉNÉRALES ET CIRCULATION



- Ports des EPI Obligatoire ainsi que le permis et toutes



- Présentez-vous à l'agent de bascule avec le nom du client, la référence du chantier et votre plaque d'immatriculation ; et attendre le numéro de poste de chargement ou de déchargement.



- Roulez au pas et respectez le plan de circulation.
- Stationnez uniquement sur les aires prévues à cet effet.
- Les engins ont



- Tous véhicules transportant des déchets autres que ceux admis sur la plateforme seront refusés.

- Interdiction de circuler autour des camions et des charges lors des manoeuvres, des zones de travail lors des opérations de chargement et de déchargement et en dehors des zones de circulation.

- Interdiction de rouler les portes des bennes ouvertes.

- Interdiction au chauffeur de descendre des camions en dehors des zones de stationnement et des aires sécurisées.

- Interdiction de fumer ou de consommer (et/ou) d'introduire tout produit pouvant nuire à l'activité, interdiction de dormir



### CONSIGNES LIÉES AU DÉCHARGEMENT

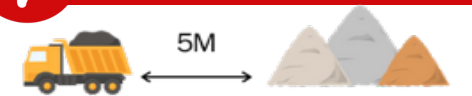


- Videz sur terrain horizontal et stabilisé, tracteur et



- Avant de vider assurez-vous qu'aucun camion, engin ou piéton ne travaille à proximité, et vérifier l'absence d'obstacle aérien avant

- Ne videz jamais à l'aplomb des stocks, ni à moins de 5 m du front de taille.



- Ne jamais stationner ni descendre du camion à l'endroit du déchargement, même pour les opérations d'ouverture/fermetures des portes de benne (nettoyage, contrôle des chargements etc...).



Pour les livraisons de matériels, carburant ... la présence d'un responsable du site est obligatoire pour le suivi du déchargement !



### CONSIGNES LIÉES AU CHARGEMENT



- Respectez le poste de chargement indiqué par le responsable du site



- La benne de votre camion doit être propre

- Surcharge interdite



- Interdiction de sortir de la cabine pendant le chargement.



### CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE



- Protégez-vous avertissez le responsable du site au : **06 34 38 13 16** qui prévient les secours

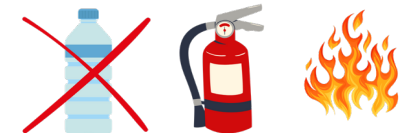


- Couvrez la victime, parlez-lui, rassurez-la et faites la parler.

- Dégagez votre véhicule pour laisser libre les voies d'accès aux véhicules de secours.

- Ne pas donner à boire à la victime ni la déplacer

- N'intervenez sur l'incendie que si vous êtes capable d'agir sans risques supplémentaires



Des trousse de secours et des extincteurs

se trouvent à l'accueil et à l'atelier

